



**COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
Procès-verbal de la réunion du Comité de parents tenue le 21 février 2013  
A la petite cafétéria – École secondaire de Mont-Bruno  
221, rue Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

**PRÉSENCES :**

<b>École</b>	Albert-Schweitzer	Chantal Thiboutot
	Antoine-Girouard	Alain F. Dussault
	De Bourgogne	Annie Picard
	De l'Aquarelle	Sylvie Gorgeon
	De l'Odyssée	Nathalie Poitras
	De la Chanterelle	Caroline Palardy
	De la Roselière	Caroline Gagné
	De la Source	Caroline Charland (Substitut)
	De Salaberry	Annie Guénette (Substitut)
	Du Tourne-Vent	Nathalie Neveu
	Georges-Étienne-Cartier	Isabella La Valle
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Christine Ouimet
	Le Rucher	Line Desormeaux
	Le Sablier	Amine Zitouni
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	Mère-Marie-Rose	Sandra Brochu
	Notre-Dame	Stéphane Vachon
	Nouvelle école de Beloeil	Carolle Beaudet
	Paul-VI	Claude Bissonnette
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Saint-Mathieu	Philippe Guénette
	Secondaire d'éducation internationale	Marie-Hélène Talon
	Secondaire de Mortagne	Jacques Coiteux et Renée Asselin (Substitut)
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Malette

**ÉTAIENT ABSENTS :**

<b>École</b>	Arc-en-Ciel	Christine Roy
	Au-Fil-de-l'Eau	Brigitte Caron
	Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
	De l'Amitié	Valérie Fugère
	De l'Envolée	Marie-Josée Proulx
	de la Broquerie	Mathieu Ferrat
	De la Mosaïque	Gilles Losier
	De la Passerelle	Stéphanie Dufour
	De la Pommeraie	Daniel-Éric St-Onge
	De Montarville	Isabelle Gladu
	Des Trois-Temps	Mélanie Proulx

Du Carrousel	Nathalie Belleville
Du Grand-Chêne	Luc Belley
Du Moulin	Joëlle Choquette
Du Parchemin	Éric Gloutnay
Jacques-de-Chambly	Philippe Desmarais
Jacques-Rochelleau/St-Basile	Gilles Cazade
L'Arpège	Étienne Gauthier
La Farandole	Isabelle Plante
La Roseraie	Aucun
Les Jeunes Découvreurs	Roxanne Williams Les
Marguerites	Karoline Khelfa*
Louis-Hippolyte-Lafontaine	Marie-Claude Richer
Ludger-Duvernay	Geneviève Labelle
Marie-Victorin	François Belleville
Monseigneur-Gilles-Gervais	Julie Lafrenière
Père-Marquette	Patricia Moraille
Pierre-Boucher	Karine Ménard
Saint-Denis	Marc Sicard
Sainte-Marie	Yannick Paquin
Secondaire de Chambly	Éric Berry
Secondaire du Grand-Coteau	Aucun
Secondaire François-Williams	Aucun
Secondaire Le Carrefour	Mario Lajoie
Secondaire Le Tremplin	Pas de C É
Secondaire Polybel	Josée Beauchemin
École Orientante l'Impact	Sylvain Larochelle
Centre de formation Richelieu	Aucun
Centre de formation professionnelle	Aucun
Comité EHDA	Julie Diotte

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

---

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à 19h30.

Les membres ayant été dûment convoqués, le quorum étant atteint et constaté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

---

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et aucune modification est requise.

Sur proposition dûment faite par Christine Ouimet et appuyée par Nathalie Neveu, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée à l'unanimité.

---

## 3. PAROLE AU PUBLIC

---

Aucun public n'est présent.

---

#### 4. CONSULTATION SUR L'OFFRE DES SERVICES ÉDUCATIFS EHDA

---

Madame Hélène Gladu, directrice adjointe du Service des ressources éducatives, présente et commente le projet d'offre de services éducatifs en classes d'enseignement spécialisé pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

- Le 5 février dernier, le Conseil des commissaires a donné son autorisation pour la consultation auprès de différentes instances, dont le Comité de parents. Selon l'échéancier prévu, le retour des consultations à la séance de travail du Conseil des commissaires ainsi que l'adoption de l'offre de services sont prévus pour le 12 mars 2013.
- Les changements communs au secondaire et au primaire concernent les appellations de certains types de regroupement afin que l'offre de services s'éloigne des modèles médicaux et tienne davantage compte des besoins des élèves tels :
  - Classe d'enseignement spécialisé pour le développement du langage (anciennement « langage »);
  - Classe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif (préscolaire-primaire) (anciennement « troubles envahissants du développement »);
  - Classe d'enseignement spécialisé pour le développement à l'autonomie (anciennement « Déficience intellectuelle »).
- La localisation des classes est à l'étude et sera confirmée par la direction générale. Il faut s'assurer de la proportion de classes spécialisées par rapport aux classes ordinaires, de façon à rendre efficiente l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en classe ordinaire, sans contraintes excessives. À ce propos, Renée Asselin, substitut de l'École secondaire de Mortagne, questionne le ratio. Mme Gladu mentionne qu'il y aura une moyenne à faire (ex. : 4TED's x 4).

Madame Asselin questionne la disponibilité des ressources spécifiques pour les besoins particuliers. Selon madame Nathalie Neveu, représentante de l'École du Tourne-Vent, c'est en lien avec le besoin de l'élève.

Caroline Charland, substitut de l'École de la Source, se demande si un élève sans diagnostic trouvera sa place. Mme Gladu réitère que les critères d'entrée n'ont pas changé; les directions d'école travaillent avec les mêmes critères d'admissibilité.

En conclusion, elle indique que ce projet réunit les conditions qui apparaissent les meilleures, en tenant compte des ressources humaines et financières, afin de donner aux élèves les services nécessaires pour la réussite de leurs apprentissages et l'élaboration d'un cheminement scolaire les menant à une qualification ou une diplomation.

Le Comité de parents reconnaît unanimement cette offre par l'adoption d'une résolution.

### **Résolution concernant l'offre des services éducatifs aux élèves HDAA**

Résolution N<sup>o</sup>  
2012-13-28

Considérant la présentation effectuée par Madame Hélène Gladu, directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la Commission Scolaire des Patriotes concernant l'offre des services éducatifs aux élèves HDAA;

Il est proposé par Caroline Gagné et appuyé par Philippe Guénette que le Comité de parents :

- Recommande au Conseil des commissaires d'adopter l'offre des services éducatifs aux élèves HDAA.

#### **Commentaires**

Les parents sont préoccupés par le manque de ressources nécessaires dû, entre autres, aux compressions et au manque de locaux dans les établissements. **Adoptée à l'unanimité.**

## **5. CONSULTATION SUR LE RENOUELEMENT DU MANDAT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Madame Catherine Houpert, Secrétaire générale de la CSP, informe les membres de l'obligation du renouvellement du contrat du Protecteur de l'élève d'ici le 30 juin 2013, date à laquelle le contrat présentement occupé par Mme Maude Rousseau se terminera. Le Comité de gouvernance et d'éthique a convenu, lors de sa rencontre du 11 février dernier, de consulter et recommander au Comité de parents de renouveler le contrat de Mme Rousseau pour une période additionnelle de trois ans au tarif identique.

Mme Josée Mallette, représentante de l'École secondaire Ozias-Leduc, demande s'il y a eu d'autres candidatures? Mme Houpert répond que la CSP n'a pas jugé nécessaire d'afficher le poste compte tenu de l'intérêt manifesté par Mme Rousseau de renouveler son mandat et compte tenu également de la satisfaction de la CSP pour l'excellente collaboration de Mme Rousseau tout au long de son mandat de par son attitude empreinte de respect, de neutralité et de rigueur dans le traitement des plaintes.

Le Comité de parents a unanimement accepté le renouvellement du mandat de Mme Maude Rousseau au titre de Protecteur de l'élève par l'adoption d'une résolution.

### **Résolution concernant le renouvellement du contrat du protecteur de l'élève**

Résolution N<sup>o</sup>  
2012-13-29

Considérant qu'en vertu de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique, le Comité de parents doit être consulté pour la nomination d'un protecteur de l'élève;

Considérant la présentation effectuée par Madame Catherine Houpert, Secrétaire générale de la Commission Scolaire des Patriotes;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique de la Commission Scolaire des Patriotes;

Il est proposé par Stéphane Vachon et appuyé par Claude Bissonnette que le Comité de parents :

- Recommande au Conseil des commissaires de renouveler le mandat de Mme Maude Rousseau au poste de protecteur de l'élève. **Adoptée à l'unanimité.**

---

## 6. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

---

Monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint de la CSP, se joint au groupe.

### **Suivi du procès-verbal du Comité de parents tenu le 24 janvier 2013**

La présidente s'adresse à monsieur Lapointe en référence à une question soulevée par Mme Sylvie Gorgeon, représentante de l'École de l'Aquarelle lors du dernier Comité de parents concernant le contrôle par les écoles des transactions de certaines activités telles les sessions de photos scolaires. Monsieur Lapointe réitère l'importance que les parents soient avisés de l'existence d'une ristourne pour l'école lors des différentes activités et l'importance pour le CÉ d'avoir une vue d'ensemble sur la transaction. Il ajoute également qu'il est permis que les parents puissent payer directement un fournisseur.

### **Fonds à destination spéciale**

Renée Asselin, substitut de l'École secondaire de Mortagne, questionne l'utilisation des sommes déposées dans un Fonds à destination spéciale. Un malaise a été créé au CÉ lorsque la direction a demandé l'autorisation de prélever une somme de 80 000 \$ dans le fonds afin de pallier un déficit causé par les compressions budgétaires.

Monsieur Lapointe convient que la situation est particulière mais possible car, dans certains cas, avant que les règles soient resserrées, des sommes étaient versées dans ce fonds alors que ce n'est pas là qu'elles auraient dû être (erreur d'écriture comptable). Dans ce sens, il peut être justifié d'aller prélever des sommes dans ce compte après avoir eu l'autorisation du CÉ. M. Lapointe mentionne à madame Asselin qu'il est possible de faire une demande d'accès à ces écritures afin de mieux saisir la provenance des montants accumulés. Le fonds à destination spéciale doit servir à accumuler des sommes amassées par les parents (généralement via les campagnes de financement) et les dépenses faites à partir de ce fonds doivent être autorisées par résolution par le Conseil d'établissement.

### **Calendrier Scolaire**

Renée Asselin questionne la précision de la répartition du temps dans chaque matière. Monsieur Lapointe mentionne que le régime pédagogique prévoit un nombre indicatif d'heures pour chaque matière. Le temps n'est pas prescriptif. Il est donc possible de moduler un peu le temps accordé.

### **Manque de places dans les programmes multisports et à l'international**

Annie Guénette, substitut de l'École de Salaberry, se demande si la CSP est bien consciente du manque de places dans les programmes multisports et international. Monsieur Lapointe souligne que, dans le cadre des projets particuliers, un exercice est actuellement en cours et sera échelonné sur une période de 2 ans afin de regarder la valeur et le déploiement de l'offre de services, la bonifier et/ou la rectifier. Une décision sera prise pour l'exercice 2015-2016. La Commission scolaire Marie-Victorin a fait cet exercice et cela a pris 3 ans avant de procéder à l'élaboration d'une nouvelle organisation de son offre de service en projets particuliers.

---

## 7. CONSULTATION POUR LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION N<sup>o</sup>20 À CHAMBLY

---

Cette consultation se fait à huis clos sous la proposition d'Isabel Godard et secondé par Normand Boisclair. Dans ces circonstances, Chantal Thiboutot, ayant déposé sa candidature, se retire pour éviter tout conflit d'intérêt ainsi que mesdames Renée Asselin, substitut de l'École de Mortagne et Marlène Girard, secrétaire du Comité de parents. Les membres du Comité de parents ont formé des équipes divisées selon les secteurs afin de faire l'analyse des 7 candidatures déposées et émettre leur recommandation selon différents critères tels la motivation et la qualité du dossier; le secteur habité; l'implication dans les milieux communautaire et scolaire; la connaissance du milieu scolaire ainsi que selon la formation, l'expertise, etc. du candidat.

Selon cette grille d'analyse, le Comité de parents, suite à la pondération des résultats compilés par Marie-Hélène Talon et Normand Boisclair, a, à la majorité, recommandé monsieur Robby Royer au poste de commissaire pour la circonscription N°20 – Chambly par l'adoption d'une résolution.

Une demande de retour en public est proposée par Normand Boisclair et secondée par Jacques Coiteux afin de lever le huis clos et procéder à l'adoption de la résolution.

#### **Recommandation d'une nomination au poste de commissaire pour la circonscription #20 - Chambly**

Considérant la démission de Mme Lucie Legault, commissaire de la Commission Scolaire des Patriotes pour la circonscription #20 – Chambly;

Considérant que la Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011 précise qu'un poste de commissaire laissé vacant doit être comblé dans les 30 jours suivant la fin du mandat du commissaire;

Considérant que le Comité de parents doit être consulté par le Conseil des commissaires concernant la nomination d'un commissaire;

Considérant l'analyse des candidatures effectuée par les membres du Comité de parents selon différents critères, soit :

- Motivation et qualité du dossier;
- Habiter le secteur;
- Implication dans son milieu (communautaire et scolaire);
- Connaissance du milieu scolaire;
- Valeur ajoutée (enfant dans la CSP, formation, expertise, ancien commissaire, etc...)

Il est proposé par Stéphane Vachon et appuyé par Amine Zitouni que le Comité de parents :

- Recommande au Conseil des commissaires de la Commission Scolaire des Patriotes de nommer Monsieur Robby Royer au poste de commissaire pour la circonscription #20 - Chambly.

**Adoptée à la majorité.**

#### **8. POSITION SUR LES MATERNELLES 4 ANS EN MILIEUX DÉFAVORISÉS POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ**

La présidente prend la parole : étant donné la place importante que prend le dossier « Les maternelles de 4 ans en milieux défavorisés » dans le paysage éducatif, un espace de discussion est réservé aux parents afin d'amorcer une réflexion qui doit être soumise par les déléguées membres du Conseil général de la FCPQ qui se tiendra le 23-24 février prochains.

Cette réflexion permettra au Conseil général de dégager ce qui est essentiel aux yeux des parents afin que la maternelle 4 ans offre aux enfants de milieux défavorisés un accueil et une éducation de qualité qui soutienne leur développement, leur donne le goût d'apprendre et favorise un parcours scolaire harmonieux.

La présidente invite les parents à compléter un questionnaire afin de soumettre leur point de vue aux 3 points suivants :

- 1- Etes-vous d'accord avec la maternelle 4 ans en milieux défavorisés, et pourquoi?
- 2- Comment faire pour que les parents y inscrivent leurs enfants? Quels sont les éléments essentiels pour les motiver?
- 3- Que devrait contenir le programme de formation de telles classes?

À la lumière de ces informations, les 2 membres déléguées, Marie-Hélène Talon et Carole Vigneault, transmettront l'opinion générale qui s'en dégage lors de leur participation à la discussion prévue sur ce sujet au prochain Conseil général de la FCPQ.

---

## 9. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE PARENTS TENU LE 24 JANVIER 2013

---

### Adoption du procès-verbal

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion tenue le 24 janvier 2013 et quelques modifications y sont apportées.

Sur proposition dûment faite par Normand Boisclair et appuyée par Nathalie Neveu, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 24 janvier 2013 suite aux modifications proposées.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Suivis au procès-verbal

#### ➤ Frais chargés aux parents

La présidente fait part de son intention d'afficher sur le site de la CSP chaque mise en situation fictive qui a fait l'objet d'ateliers lors du Comité de parents tenu le 24 janvier dernier. Pour ce faire, elle fait appel aux participants de chaque atelier afin qu'il complète leur étude de cas respective en termes des arguments considérés aptes à la résolution du problème.

#### ➤ Campagnes de financement

En réponse à Brigitte Caron, représentante de l'École Au-Fil-de-l'Eau, en ce qui a trait au statut des campagnes de financement, la présidente souligne que l'Exécutif se penchera sur la meilleure façon de répondre à cette demande.

---

## 10. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

---

### ➤ RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

#### Conférence sur les réseaux sociaux

Nous continuons la préparation de la conférence pour les parents "Vos enfants et les réseaux sociaux", qui aura lieu à l'école Polybel, le jeudi 14 mars prochain. Veuillez vous assurer que la publicité est diffusée dans vos écoles. N'oubliez pas de vous inscrire.

#### Soirée des bénévoles du 24 avril 2013

Les préparatifs vont bon train pour cette rencontre. Si vous désirez y participer pour accompagner le bénévole de votre école, veuillez nous donner votre nom car nous avons besoin de connaître assez exactement le nombre de personnes qui seront présentes.

### ➤ RAPPORT PARENTS-COMMISSAIRES

Carole Vigneault (secteur secondaire) et Isabel Godard (secteur primaire) relatent les dernières activités du Conseil des commissaires tenu le 5 février 2013. Les membres ont reçu un document-synthèse « Rapport des représentants », lors de l'envoi pour la rencontre.

**Loi sur les contrats des organismes publics**

Une nouvelle disposition de la Loi oblige les organismes publics à désigner une personne responsable de l'observation des règles contractuelles. Le conseil des commissaires a désigné Mme Catherine Houpert, Secrétaire générale de la CSP pour ce mandat.

**Consultation sur le projet de fermeture de l'école de la Roselière**

Le Conseil des commissaires a décrété la tenue d'une consultation publique sur le projet de fermeture de l'école de la Roselière. Le Comité de parents sera consulté et invité à présenter la position du Comité de parents lors de la consultation publique sur ce sujet en octobre 2013. Une demande de présentation de ce dossier avant la fin de la présente année scolaire a été faite à M. Luc Lapointe, DGA.

**Budget révisé de l'exercice 2012-2013 de la CSP**

Le Conseil des commissaires a résolu de poursuivre les travaux d'analyses portant sur les pistes de compressions pour un retour à l'équilibre financier de la CSP le 30 juin 2013. Le MELS autorise pour l'année 2012-2013 l'utilisation de 22% des surplus, et à la CSP, on dépasse de 1,25% (environ 1million \$) ce qui a été autorisé. Un plan de redressement devra être présenté au MELS. La CSP doit encore effectuer des compressions pour 3,5 millions \$ pour équilibrer son budget.

**Consultation sur l'offre de service de services éducatifs en classes d'EHDAA**

Le comité de parents sera consulté à sa séance du 21 février sur ce sujet. Il n'y a aucun ajout de classes spécialisées de prévu. Nous sommes à la dernière année du plan triennal.

**Calendrier scolaire**

Adoption par le Conseil des commissaires des calendriers scolaires proposés.

**Élections scolaires générales**

En prévision des élections scolaires de novembre 2014, les commissaires doivent adopter un projet de division en circonscriptions du territoire de la CSP. Nous vous rappelons que le Conseil des commissaires passera de 25 à 11 commissaires élus.

**Démission d'une commissaire**

Mme Lucie Legault, commissaire de Chambly a informé ses collègues qu'elle remettait sa démission car elle considère que le processus qui a mené le Conseil des commissaires à ne pas demander le renouvellement de la vocation particulière de l'école de La Roselière, est très *questionnable* et ne correspond pas à ses valeurs. Pour ces raisons et aussi pour avoir la possibilité de s'exprimer publiquement sur le sujet, elle a remis sa démission. Mme Legault étant membre fondateur de cette école et aussi parce que ses enfants ont été scolarisés à cette école, et en vertu du code d'éthique des commissaires, elle devait se retirer de toutes les discussions concernant ce dossier.

**Nouvelles cartes de formation pour le Centre de formation professionnelle**

Le Centre de formation professionnelle offrira deux nouvelles formations soient les programmes d'assistance à la personne à domicile et d'assistance dentaire. Ces formations sont accordées par le MELS à titre provisoire puisque le MELS considère les besoins en emploi au niveau national.

**Autres activités du Conseil des commissaires**

Le Conseil des commissaires, suite à sa décision de ne pas présenter de demande de renouvellement d'approbation à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que le projet particulier de pédagogie Waldorf soit maintenu à l'école de la Roselière pour l'année 2013-2014, a tenu une soirée d'information pour les parents des élèves fréquentant cette école le 31 janvier 2013 à l'école secondaire

de Chambly. Mme Marie-Hélène Talon, présidente du Comité de parents et Carole Vigneault, parent-commissaire ont assisté à cette soirée d'information. Mme Isabel Godard, parent-commissaire - secteur primaire était ce même soir en conseil d'établissement à l'école qu'elle représente au CP et présidait le conseil d'établissement de cette école.

Le Conseil des commissaires a aussi tenu une séance de travail mardi le 12 février 2013, (ce qui reporte à une date ultérieure les comités de travail des commissaires) pour revoir le rapport d'analyse de Mme Yolande Nantel (disponibilité du document pour lecture préalable par les commissaires et présence de Mme Nantel pour répondre aux questions des commissaires) suite à la séance du conseil du 5 février 2013 où une foule impressionnante de personnes sont venues questionner la décision du Conseil des commissaires et les multiples demandes de parents auprès des commissaires. Le Conseil des commissaires a décidé d'accorder aux enseignants de cette école l'accès au rapport d'analyse pour y apporter leurs commentaires avant une autre séance de travail du Conseil des commissaires le 19 février 2013 qui sera suivie d'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires.

#### **Prix des commissaires**

Lors de la semaine de la persévérance scolaire, du 11 au 17 février, les commissaires de la CSP se sont rendus dans les écoles de la CSP pour remettre à un élève par école une plaque commémorative sur la persévérance scolaire.

#### ➤ **TRÉSORERIE**

Jacques Coiteux invite les membres à lui remettre leur formulaire de réclamation de dépenses, s'il y a lieu.

#### ➤ **COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Marc Gauthier mentionne que la prochaine réunion se tiendra mercredi le 27 février 2013. Il invite également les membres à consulter le site de la campagne de sécurité en transport scolaire « M'as-tu vu? » qui a eu lieu du 4 au 15 février 2013. Le site est fort intéressant par ses jeux, ses capsules, etc. Le bilan de la campagne sera connu la semaine prochaine.

#### ➤ **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDA**

La résolution adoptée le 14 janvier dernier qui portait sur la pondération des étapes pour les bulletins et qui avait été envoyée au MELS, a été reçue au bureau de la ministre Mme Marie Malavoy.

#### **RESPONSABLES DE SECTEURS**

Aucun commentaire.

#### ➤ **RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU FCPQ**

Coalition priorité éducation <http://coalition-priorite-education.tumblr.com>.

La présidente mentionne que les informations au sujet de cette initiative de la FCPQ visant à faire de l'éducation une priorité nationale au Québec ont déjà été transmises aux membres. Si ce n'est pas encore fait, elle demande aux parents de signer la pétition: <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3497/index.html>. et les remercie à l'avance de faire circuler cette information dans leurs milieux.

#### ➤ **À SURVEILLER DANS LES CÉ**

Quels sont les impacts des compressions budgétaires dans vos écoles ?

Préparation des campagnes de financement

Nomination du « bénévole de l'année » doit se faire assez rapidement dans chaque école.

---

## 11. PAROLE AU PUBLIC

---

Aucun public.

---

## 12. PAROLE AU MEMBRES

---

Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière, adresse un témoignage. Elle déplore le processus qui a mené à la fermeture de son école, processus qui fut même critiqué par la commissaire démissionnaire Madame Lucie Legault. Elle réitère l'intention de son groupe de réclamer à nouveau de plus amples explications et une révision de la décision.

Isabella La Valle, représentante de l'École Georges-Étienne-Cartier, questionne le nombre obligatoire de réunions annuelles au calendrier des CÉ. Elle trouve anormale la situation actuelle à son école par le nombre restreint des rencontres du CÉ; la *Loi sur l'instruction publique* prescrit un minimum de 5 rencontres dans l'année. Normand Boisclair lui suggère de consulter sa présidente du CÉ dans un premier temps et si nécessaire, consulter également madame Catherine Houpert, Secrétaire générale de la CSP, qui saura lui donner l'heure juste à cet effet.

---

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22h30.

Sur proposition dûment faite par Stéphane Vachon et appuyée par Isabella la Valle, il est résolu de déclarer la séance levée.

Résolution N°  
CP2012-13-32

---

Marie-Hélène Talon, présidente

---

Marlène Girard, secrétaire